

Image not found or type unknown



Interpellation de la police d'une personne sous une OQTF

Par **Delazzo_**, le **04/03/2014 à 19:09**

Bonjour,

Est-ce que c'est possible que la police intervient chez une personne qui est sous une OQTF sans délai de départ volontaire ?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **houcine**, le **26/05/2014 à 21:30**

bonjour,
premièrement il faut faire un recours devant le tribunal administratif, comme ça vous rester tranquille et c'est suspensif.
prenez contacte avec un avocat spécialisé en droit des étrangers,
bon chance